

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Décision du 13 novembre 2018 portant désignation d'un représentant  
de l'État au conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 7-1°(a),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Est désigné membre du conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom, en qualité de représentant de l'État :

*Au titre des ministres chargés de l'industrie et des communications électroniques*

M. Brégant (Gilles), directeur général de l'Agence nationale des fréquences, en remplacement de M. Duflot (Loïc), à compter du 20 novembre 2018.

Article 2

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 13 novembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le vice-président*  
*du Conseil général de l'économie, de l'industrie,*  
*de l'énergie et des technologies,*  
LUC ROUSSEAU